

# Facture Travaux de transformation et les véhicules à moteur

Date de la facture

**Assuré**

Nom, Prénom

Numéro d'assuré (756.xxxx.xxxx.xx)

Adresse

Numéro postal, lieu

**Émetteur de la facture**

Nom, Prénom (si non assuré)

E-Mail, Numéro de téléphone (en cas de demandes de précisions)

Adresse

Numéro postal, lieu

**Facturation**

Numéro de la communication / décision

IBAN (CHxx xxxx xxxx xxxx xx x)

Nom, Prénom du Titulaire de Compte

Adresse du Titulaire de Compte

Numéro postal, lieu du Titulaire de Compte

<b>Moyens auxiliaires: Travaux de transformation et véhicules à moteur</b>			
Type de remise:		<input type="checkbox"/> Première remise	<input type="checkbox"/> Remise ultérieure
		<b>Chiffre tarifaire</b>	<b>Montant en CHF</b>
Indemnité d'amortissement pour cyclomoteurs à deux roues	CHF 480.00 / année	914.101	
Indemnité d'amortissement pour cyclomoteurs à trois ou quatre roues	CHF 2'500.00 / année	914.101.1	
Indemnité d'amortissement pour motocycles légers et motocycles	CHF 750.00 / année	914.102	
Indemnité d'amortissement pour voitures automobiles	CHF 3'000.00 / année	914.104	
Contribution pour une ouverture de porte	CHF 1'500.00 / année	914.104.1	
Transformation de véhicules ( <i>chiffre 10.05 OMAI</i> )		914.105	
Frais d'aménagement de locaux au lieu de travail et dans le champ d'activité habituel ( <i>chiffre 13.04* OMAI</i> )		914.134	
Aménagements de la demeure: Adaptation de la salle de bain (sanitaire) ( <i>chiffre 14.04 OMAI</i> )		914.144.1	
Aménagements de la demeure: Pose d'installations de signalisation ( <i>chiffre 14.04 OMAI</i> )	Montant max. CHF 1'300.00	914.144.2	
Aménagements de la demeure: Autres ( <i>chiffre 14.04 OMAI</i> )		914.144.3	
Monte-rampes d'escalier ( <i>chiffre 14.05 OMAI</i> )		914.145.1	

Rampe ( <i>chiffre 14.05 OMAI</i> )		914.145.2	
Autres (p. ex. monte-escaliers) ( <i>chiffre 14.05 OMAI</i> )		914.145.3	
Suppression/modification d'obstacles architecturaux à l'intérieur des lieux d'habitation, de travail, de formation et de scolarisation ( <i>chiffre 14.05 OMAI</i> )		914.145.4	

**Total en CHF**

Indemnité d'amortissement pour véhicules à moteur: Lors de chaque facturation, l'assuré doit démontrer qu'il exerce une activité lucrative permettant de couvrir ses besoins ou désigner l'activité indépendante qu'il exerce dans son domaine de travaux habituels

La facture originale du fournisseur de prestations doit toujours être jointe au présent formulaire.

Pour les montants en devises étrangères, veuillez désigner la devise de façon claire.

**Remarques éventuelles:**

---

---

---